



## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS**

**Le 6 juillet**

**Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la CCFU à Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.**

**Date de convocation du Conseil de Communauté : 30 juin 2023**

**Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 29 - votants 32.**

### **Présents :**

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Christian BOCQUET, Elisabeth BOIVIN, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, François DAVIET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Virginie FRANCOIS, Yves GUILLLOTTE, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT

### **Procurations :**

Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS  
Sylvie LE ROUX à Roland NEYROUD  
Brigitte TERRIER à François DAVIET

**Secrétaire de séance :** Yvan SONNERAT

### **N° 2023-64 : Attribution d'une subvention à la MFR La Catie**

*Madame Maly SBAFFO, Vice-Présidente déléguée aux services à la personne, rapporteur*

La MFR La Catie, implantée depuis 50 ans sur la commune de La Balme de Sillingy, est une association qui remplit une mission de service public dans le domaine de la formation des jeunes et des adultes. A travers ses formations variées et évolutives, elle forme aux métiers de l'accompagnement des personnes tout au long de la vie.

Elle répond aux besoins des jeunes d'obtenir un diplôme et une insertion professionnelle et sociale et aux besoins des professionnels de recruter des collaborateurs et de les former à leurs besoins.

La MFR a ainsi une vraie mission de formation et d'animation de territoire. Elle répond à un besoin croissant des employeurs, dont les collectivités, de collaborateurs formés aux métiers de l'accompagnement des personnes, notamment dans le domaine sanitaire et social.

L'association, qui clôturait ses exercices à l'équilibre depuis de nombreuses années, rencontre des difficultés financières depuis 2020, en raison notamment d'une diminution de recrutement des élèves sur l'ensemble des formations. La situation Covid et la baisse de motivation pour les métiers du sanitaire et social en sont les principales causes.

En 2022, les représentants de l'association ont exposé la situation aux élus de la CCFU au cours d'une rencontre organisée à cet effet. Ils ont notamment présenté les solutions envisagées pour redresser la situation financière.

A cette occasion, la Présidente de l'association a également sollicité une aide financière de la CCFU, afin de permettre à la MFR de poursuivre son action de formation et d'éducation au sein du territoire.

Par une délibération en date du 17 mars 2022, le conseil communautaire avait décidé d'octroyer à l'association une aide financière de 15 000 € en 2022 et 15 000 € en 2023, le soutien financier en 2023 étant néanmoins conditionné à un résultat déficitaire de l'exercice 2022.

Le rapport financier 2022, établi par le commissaire aux comptes de l'association et transmis à la CCFU en date du 20 juin 2023, indique un résultat de l'exercice 2022 déficitaire. Il est donc proposé de renouveler l'aide financière de la CCFU à hauteur de 15 000 €.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'**approuver** l'attribution d'une subvention d'un montant de 15 000 € à l'association MFR La Catie pour l'année 2023,
- D'**autoriser** le Président à effectuer les démarches nécessaires au versement de cette subvention

**Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,  
Henri CARELLI**



**Le secrétaire de séance,  
Yvan SONNERAT**

